

L'honorable Heath Macquarrie, appuyé par l'honorable Arthur Tremblay, propose:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a fait aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, j'apprécie le fait qu'un de mes collègues de l'autre côté ait dit que j'ai pris un bon départ, et j'essayerai dorénavant de ne pas être trop en perte de vitesse. J'apprécie l'invitation du nouveau leader qui siège de l'autre côté. Je pensais que lui et ses troupes questionneraient notre vaillante équipe pendant une heure et demie et j'allais ajouter des nuances subtiles à mon discours et dérouter mes amis et mes adversaires.

Je suppose qu'une personne comme moi qui a imposé ses opinions à des étudiants de niveau universitaire pendant de longues années et qui a fait de la politique pendant à peu près un tiers de siècle n'a vraiment pas besoin d'une invitation à faire encore un discours; c'est ce que j'ai longtemps pensé. J'ai toutefois été honoré—honoré et flatté—que l'on me demande de prononcer ce discours, et je crois avoir dit «oui» à mon nouveau leader ici, le sénateur Roblin, à peu près aussi vite que j'ai dit «oui» au premier ministre il y a cinq ans lorsqu'on m'a demandé si j'acceptais d'être nommé sénateur. Je crois qu'il m'a fallu à peu près un quart de seconde pour dire «Merci». Comme le savent tous ceux qui ont été mes collègues au cours d'une législature précédente, je n'ai jamais regretté un seul instant ma première réponse empressée à cette demande que j'attendais depuis longtemps.

Je suis honoré d'être le premier à faire un discours dans le cadre du premier point de l'ordre du jour de cette nouvelle législature formidable qui marque le début d'une ère nouvelle dans le pays. Il y a un autre caractère unique. Lorsqu'on se trouve dans les rangs des personnes âgées, on cherche avidement toute expérience qui semble revêtir un caractère unique, si faible soit-il. Me voilà dans la seule assemblée législative de ce vaste pays où les libéraux ont la majorité.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Une chose à la fois.

L'honorable Raymond J. Perrault: Vous n'avez pas cette chance-là.

Le sénateur Macquarrie: Honorables sénateurs, je tiens à signaler d'abord que le pays se réjouit, j'en suis sûr, je dirais même qu'il est reconnaissant, pour employer un vieux terme théologique, de constater que notre Gouverneur général est en bonne santé et je lui souhaite—et tous mes collègues et tous les Canadiens lui souhaitent aussi certainement—beaucoup de

chance et de satisfactions en continuant à se dévouer comme elle le fait pour notre Reine et pour notre peuple.

Des voix: Bravo!

● (1450)

Le sénateur Macquarrie: Nous nous félicitons du fait que notre souveraine a effectué récemment un voyage au Canada. Il est heureux que l'on ait renoncé aux longs voyages royaux d'un bout à l'autre du pays. Cette année, les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas eu le plaisir d'une visite de Sa Majesté. Toutefois, ces dernières années, les citoyens de notre magnifique province ont eu à plusieurs reprises l'occasion d'accueillir notre souveraine, et l'on a pu ainsi se rendre compte de son immense popularité. En effet, la reine s'est jointe à nous pour le centenaire de la conférence qui a eu lieu en 1864 à Charlottetown et qui a débouché sur la création du Dominion du Canada.

Elle est revenue nous voir en 1967 pour célébrer le centenaire du Dominion dont notre province avait été le berceau un siècle plus tôt.

Elle est revenue dans l'Île-du-Prince-Édouard en 1973 pour célébrer notre entrée dans la Confédération en tant que province, entrée qui s'était faite en 1873 un peu à contrecœur. À l'époque, elle a fait une remarque que j'ai trouvée spirituelle et dont les sénateurs Inman, Bonnell et Phillips se souviennent certainement. Elle a dit: «Vous, dans les îles, avez l'air d'aimer particulièrement les centenaires».

En cette intéressante période d'œcuménisme, il est sans doute approprié qu'un presbytérien—peut-être pas très saint, mais en tout cas très convaincu—soit le premier à évoquer dans cette enceinte la visite du pape Jean-Paul II. Quelles que soient les convictions religieuses de chacun, il faudrait être très blasé pour ne pas se réjouir de la présence du Saint-Père parmi nous. Même si je ne suis pas toujours d'accord avec sa doctrine et ses interprétations théologiques, je n'ai pu m'empêcher d'être profondément impressionné et touché, de même qu'emballé intellectuellement et spirituellement, par la majesté et la puissance de son saint ministère dans notre pays. Le fait de voir cet homme fort et bon attirer les foules, aller au devant des estropiés, des affligés et des faibles, bénir les enfants et prêcher avec autorité réveille chez moi des souvenirs marquants. Pour un humble protestant, cela semble ennoblir, fortifier et étayer l'expression «Vicaire du Christ».

Pour quitter le domaine de la Transfiguration comme on nous le recommande, je dois dire quelques mots—sincères s'ils ne sont pas sublimes—à propos de certaines personnes attachées aux choses de ce monde qui se trouvent dans cette auguste enceinte. Depuis quelques mois, je me suis habitué avec plaisir à recevoir de bonnes nouvelles concernant notre pays et plus particulièrement la Colline. L'annonce de la nomination de notre nouveau Président n'a pas été la moindre de ces bonnes nouvelles.

Nous plaçons de grands espoirs en vous, monsieur, vous qui allez présider à nos délibérations et accomplir les autres tâches importantes qui se rattachent à votre fonction prestigieuse. En effet, l'importance de ces tâches dépasse ce qu'imaginent la plupart des gens qui ne siègent pas dans cette chambre.

Dernièrement, dans un article de journal, le nouveau Président de la Chambre des communes a été qualifié entre autres de Président de premier ordre, ce qui est certainement justifié.